

ENQUETE PUBLIQUE VILLE DE LA LOUVIERE

DECRET DU 05 FEVRIER 2015 RELATIF AUX IMPLANTATIONS COMMERCIALES

Concerne la demande de Permis Intégré introduit BG Retail, Noorderlaan, 99, 2030 ANVERS

Le projet concerne l'extension d'un ensemble commercial existant et partiellement autorisé ainsi que le réaménagement du parking & abords. L'ensemble commercial existant passerait d'une surface commerciale nette de 3648 m² à 4269 m² soit une augmentation de 621 m² via la transformation et l'agrandissement du magasin de bricolage Gamma.

sur un bien sis rue du Gazomètre 21-25 à La Louvière.

Le projet s'écarte des prescriptions du Guide Communal d'Urbanisme.

(Catégorie C)

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de La Louvière au

**Service Développement Économique
Place Communale, 1 à LA LOUVIERE**

Personnes de contact: S. LOUVIEAUX ou A. LEGAT

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à:
Le 22/12/2023	Le 02/01/2024 (suspension du 24/12/2023 au 01/01/2024)	Service Développement Économique Place Communale 1 à LA LOUVIERE Le 17/01/2024 à 16h	Service Développement Économique Place Communale, 1 à LA LOUVIERE developpement.economique@lalouviere.be

Le Collège Communal,

Porte à la connaissance du public, qu'en vertu de l'article 83 § 2, alinéa 1 du décret du 5 février 2015, relatif aux implantations commerciales, que l'autorité compétente pour statuer sur la présente demande de permis intégré est la Région wallonne.

L'enquête publique est organisée conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et R.41-6 du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. En dehors des heures de service, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au 064/277.811 au moins 24h à l'avance.**

Des explications techniques peuvent être obtenues auprès de la Ville de La Louvière (Tél: 064/773945) ou auprès du demandeur (065/680970).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

À La Louvière, le 22/12/2023

Le Directeur général,
Rudy ANKAERT (s)

Le Bourgmestre,
Jacques GOBERT (s)